

Assurance multirisques - Bulletins - Auto

Bulletins sur les régimes de retraite

Bulletins de contrôle et de mise en application

Bulletins sur les changements à la délivrance de permis

Bulletins par secteur

REMARQUE : Les bulletins affichés sur le présent site Web sont fournis à titre de référence historique seulement. Les renseignements contenus dans ces bulletins étaient exacts en date de leur publication, mais peuvent en tout temps être modifiés ou remplacés par des bulletins plus récents. Toute ordonnance émise à l'égard du titulaire d'un permis reflète une situation survenue à un moment donné. Le statut d'un titulaire de permis peut changer. Le lecteur est invité à vérifier le statut du permis d'une personne ou d'une entité sous la rubrique Permis et enregistrement du site de la CSFO. On peut également communiquer directement avec la personne ou l'entité concernée afin d'obtenir de plus amples renseignements ou plus de précisions au sujet des événements à l'origine de l'ordonnance.

Ces bulletins peuvent inclure des formules qui ne sont plus à jour ou exactes. Le lecteur est invité à visiter la rubrique des formules du site Web de la CSFO pour s'assurer d'utiliser la version la plus récente d'une formule.

Bulletin

 No G-05/10
– Général

Modifications relatives aux permis - quatrième trimestre 2010

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie les renseignements ci-dessous sur des modifications apportées à des permis au cours du quatrième trimestre, soit entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2010:

- Statistiques sur les décisions visant les demandes de permis (nouveaux et renouvelés);
- Demandes de modification et d'annulation de permis;
- Statistiques sur les autres services de la CSFO liés aux permis.

Les modifications relatives aux permis touchent des particuliers et des organismes des secteurs des services financiers qui relèvent de la CSFO: assurances, credit unions et caisses populaires, sociétés coopératives, sociétés de prêt et de fiducie, courtage d'hypothèques. On peut obtenir des renseignements généraux sur les régimes de retraite, un autre secteur des services financiers qui relèvent de la CSFO, en consultant le site Web de la CSFO: www.fSCO.gov.on.ca.

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

(Selon la date d'entrée en vigueur)

Nouveaux permis

Les sociétés d'assurance qui suivent ont obtenu un permis:

International Insurance Company of Hanover Limited

- La société est titulaire d'un permis pour les activités suivantes: assurance-accidents et maladie, assurance des chaudières et de la machinerie, assurance détournement et vol, assurance de responsabilité civile et assurance des biens.
- Niveau de compétence: fédéral.
- Personne-ressource d'International Insurance Company of Hannover en Ontario:

Madame Laurel Grant
Agente en chef
D.M. Williams & Associates
3650, avenue Victoria Park, bureau 201
Toronto (Ontario) M2H 3P7
Tél.: 416496-1148

Date d'entrée en vigueur

6 décembre 2010

Téléc.: 416496-1089

Partner Reinsurance Company of the U.S.

- La société est titulaire d'un permis pour les activités suivantes: assurance-accidents et maladie, assurance aviation, assurance automobile, assurance des chaudières et de la machinerie, assurance crédit, assurance détournement et vol, assurance grêle, assurance de responsabilité civile, assurance maritime, assurance des biens et assurance caution (limitée aux opérations de réassurance)
- Niveau de compétence: fédéral.
- Personne-ressource de Partner Reinsurance Company en Ontario:

13 décembre 2010

Monsieur Hervé Castella
Agent en chef
130, rue King Ouest, bureau 2300
Toronto (Ontario) M5X 1C7
Tél.: 416861-0033
Téléc.: 416861-0200

*The Shipowners' Mutual Protection and Indemnity Association
(Luxembourg) [Canada Branch]*

21 décembre 2010

*L'entreprise d'assurances Shipowners' Mutual Protection &
Indemnity Association (Luxembourg) [succursale canadienne]*

- La société est titulaire d'un permis pour les activités suivantes: assurance-accidents et maladie, assurance des chaudières et de la machinerie, assurance défense, assurance de responsabilité civile et assurance maritime.
- Niveau de compétence: fédéral.
- Personne-ressource de L'entreprise d'assurances Shipowners' Mutual Protection and Indemnity Association (Luxembourg) [succursale canadienne] en Ontario:

Monsieur Marc Isaacs
Agent en chef
Isaac & Co.
24, rue Duncan, 3e étage
Toronto (Ontario) M5Y 2B8
Tél.: 416601-1348
Téléc.: 416601-1190

Annulation de permis

Les permis des sociétés d'assurance ci-dessous ont été annulés après la prise de dispositions satisfaisantes relativement à toutes les obligations d'assurance existantes.

Date d'annulation

Avemco Insurance Company

10 décembre 2010

- La société a cessé d'exercer des activités au Canada et elle n'a pas de passif.

Modifications de permis

Les sociétés d'assurance ci-dessous ont apporté des changements à leurs permis:	<u>Date d'entrée en vigueur</u>
<i>Everest Reinsurance Company</i>	4 novembre 2010
Catégorie ajoutée: assurance maritime (limitée aux opérations de réassurance).	
<i>Partner Reinsurance Europe Limited</i>	30 novembre 2010
Catégorie ajoutée: assurance-accidents et maladie (limitée aux opérations de réassurance).	
<i>Waterloo Insurance Company</i>	
Restriction supprimée: «à l'exclusion de la proposition de nouveaux contrats ou de renouvellement de contrats d'assurance en Ontario dans les catégories citées», soit assurance aviation, assurance des chaudières et de la machinerie, assurance détournement et vol, assurance de responsabilité civile et assurance caution	30 novembre 2010
<i>Zurich Insurance Limited</i>	30 novembre 2010
Catégorie ajoutée: assurance-accidents et maladie	
<i>EULER American Credit Indemnity Company</i>	3 décembre 2010
Le nom a été changé pour EULER Hermes American Credit Indemnity Company.	
<i>FCT Insurance Company Ltd.</i>	14 décembre 2010
Catégorie ajoutée: assurance hypothèque (limitée à l'assurance évaluation de biens).	

STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS

Les statistiques suivantes portent sur l'examen par la CSFO des demandes de permis d'assurance et de services connexes. Sauf indication contraire, tous les chiffres indiqués représentent le nombre de demandes reçues ou en cours de traitement ou le nombre de documents délivrés.

Agents d'assurances et experts d'assurance

Du 1er octobre au 31 décembre 2010

Type de demande	Nouveaux permis	Permis renouvelés
Permis d'agent-particuliers*	1408	5206
Permis d'agent-sociétés	104	620
Permis d'expert-particuliers	61	33

*La CSFO examine les demandes de permis d'agents et délivre les permis dans un délai standard de cinq jours ouvrables après la date de réception, pour les demandes complètes et lorsque l'aptitude à détenir le permis n'est pas remise en question. Pour 99% des demandes de permis reçues, la CSFO a terminé son examen et délivré le permis en cinq jours ouvrables ou moins.

Contrats individuels à capital variable (CICV)

Du 1er octobre au 31 décembre 2010

Demandes reçues	Documents délivrés	Traitement en cours
33	42	0
(9 en cours de traitement à la		

fin du 3etrimestre)

Les dossiers de renseignements concernant les contrats individuels à prestations variables remis par les sociétés d'assurance vie font l'objet d'un examen visant à déterminer leur conformité aux exigences de la *Loi sur les assurances* et du *Règlement de l'Ontario 132/97*, qui a ultérieurement été amendé pour devenir le *Règlement de l'Ontario 359/06*.

Conformément au Règlement de l'Ontario 359/06, les sociétés d'assurance sont tenues de déposer tous les changements (importants ou non) relatifs aux CICV auprès du surintendant, y compris payer les frais applicables.

Il est à noter que le *Règlement de l'Ontario 359/06* précise qu'il faut déposer au moins une fois l'an les dossiers de renseignements à jour concernant les CICV, même en l'absence de changement important.

Le 1er janvier 2011, les modifications relatives au point de vente apportées au *Règlement de l'Ontario 359/06*, intégrant la «Ligne directrice LD2-Contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts» (Ligne directrice LD2) sont entrées en vigueur. Les sociétés d'assurance sont désormais tenues d'inclure un bref sommaire de la politique de placement de chaque fonds distinct et les faits saillants de nature financière. Des renseignements supplémentaires au sujet des changements apportés au *Règlement de l'Ontario 359/06* figurent sur notre site Web à www.fsco.gov.on.ca, page 6868.

Au 31 décembre 2010, les 22 sociétés d'assurance qui émettent des CICV ont déposé leurs modifications relatives au point de vente conformément au *Règlement de l'Ontario 359/06*. Au cours de la période de transition, soit du 1er juillet au 31 décembre 2010, la CSFO a étudié et émis des reçus pour 42 soumissions faites en vertu des nouvelles lignes directrices.

Sociétés coopératives

Du 1er octobre 2010 au 31 décembre 2010

Type de demande	Traite-ment en cours au 30 sept. 2010	Reçues	Complètes à la réception	Docu-ments délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traite-ment en cours le 31 déc. 2010	Nombre moyen de jours avant la déliv-rance
Attestation de statut	0	31	31	31	0	0	2
Prospectus	8	2	0	7	0	3	67
Statuts de modification	3	3	0	5	1	0	10
Statuts de maintien	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de dissolution	1	2	1	3	0	0	21
Statuts constitutifs	0	6	1	2	1	3	10
Copies certifiées	0	0	0	0	0	0	0
Ordonnance d'annulation	0	0	0	0	0	0	0
Changement important	0	0	0	0	0	0	0
Permis extraprovincial	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de mise à jour	0	0	0	0	0	0	0

Credit Unions et caisses populaires

Du 1er octobre 2010 au 31 décembre 2010

Type de demande	Traite-ment en cours le 30 sept. 2010	Reçues	Complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traite-ment en cours le 31 déc. 2010	Nombre moyen de jours avant la déliv-rance
Attestation de statut	0	16	16	16	0	0	2
Note d'inform-ations	0	3	3	3	0	0	30
Statuts de modification	2	9	9	6	0	5	27
Fusion	1	1	0	1	0	1	31

Ordonnances	0	0	0	0	0	0	-
Copies certifiées	0	3	3	3	0	0	2

Personnes ou entreprises exerçant le courtage d'hypothèques
Du 1er octobre 2010 au 31 décembre 2010

Type de demande	Traite-ment en cours le 30 sept. 2010	Reçues	Complètes à la réception	Documents délivrés	Retirées	Traite-ment en cours le 30 déc. 2010	Nombre moyen de jours avant la déliv-rance
Maison de courtage	7	26	1	24	2	7	11
Adminis-trateur d'hypo-thèques	4	5	0	5	1	3	17
Courtier en hypo-thèques*	0	39	34	34	s. o.	5	2
Agent en hypo-thèques*	14	734	694	694	s. o.	54	2

* La CSFO examine les demandes de permis et délivre les permis dans un délai standard de cinq jours ouvrables après la date de réception, pour les demandes complètes et lorsque l'aptitude à détenir le permis n'est pas remise en question. Pour 99% des demandes de permis reçues, la CSFO a terminé son examen et délivré le permis en cinq jours ouvrables ou moins.

Grant Swanson
 Directeur général
 Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie
 Commission des services financiers de l'Ontario

Le 25 février 2011

ISSN 1481-1499

 Page: 7007 Trouver la page: **ALLER**
 Version à imprimer  Marquer la page d'un signet

 Avis importants | Confidentialité | Accessibilité

Accueil | Ministère des Finances | Plan du site | Commentaires | Contactez

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990-2008

Dernière mise à jour : 2/28/2011 12:52:33 PM

 Commission des services financiers de l'Ontario
 5160, rue Yonge
 Toronto, ON M2N 6L9
 1 800 668-0128
 416 250-7250
